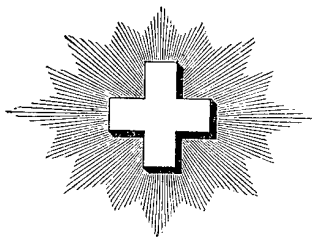


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

N° 50095

26 janvier 1910, 8 h. p.

Classe 71 k

BREVET PRINCIPAL

Fils de R. PICARD & Cie, La Chaux-de-Fonds (Suisse).

Mécanisme de chronographe aux montres.

Le dessin ci-annexé, donné à titre d'exemple, montre une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 en est une vue en plan, et

La fig. 2 un détail, à plus grande échelle.

Le mécanisme de chronographe représenté comporte les roues a , b , l'une, a , calée sur l'arbre c de la roue de champ f du mouvement de montre et l'autre, b , placée au centre du mouvement, portant du côté du cadran, ajustée sur son axe g , l'aiguille de chronographe.

Sur l'axe g est fixé le cœur de remise h .

Avec la roue a engrène constamment une roue i pivotée sur une bascule k qui peut osciller autour d'un pivot l et est appuyée, dans sa position normale, par sa branche m , contre une partie fixe n du pont o sous l'action d'un ressort p agissant contre l'autre branche q de la bascule k . La branche q qui fait ressort est disposée de façon qu'une goupille r , fixée à un bras s pivoté en t , vient buter contre elle lorsque le bras s , auquel est attribuée la fonction de la remise à zéro de l'aiguille de chronographe en venant frapper contre le cœur h , libère le cœur h et

provoque un déplacement de la bascule k autour de son pivot l d'où résulte que la roue i vient engrèner également avec la roue b , qui est entraînée dès lors par la roue f .

Le bras s est soumis à l'action d'un ressort x qui tend à le pousser contre le cœur de remise g et il présente un talon y qui se trouve dans le champ de rotation des colonnes de la roue u . Cette roue est actionnée de l'extérieur par l'intermédiaire d'un poussoir v auquel est articulé un cliquet w qui, à chaque pression sur v , fait avancer la roue à colonnes u d'une dent.

Fonctionnement du mécanisme:

Les positions respectives des organes du mécanisme, indiquées en traits pleins dans le dessin, correspondent à l'arrêt de l'aiguille de chronographe, à zéro de son cadran.

Lorsqu'une première pression est exercée sur le poussoir v , la roue à colonnes u avance d'une dent, suivant la flèche 1, et la colonne z^1 arrive dans la position z_1^1 en agissant contre le talon y du bras s qui est repoussé jusqu'à ce qu'il arrive dans la position s^1 . Dans son mouvement de recul, le bras s a entraîné, par la goupille r , la branche q qui

arrive dans la position q^1 et fait osciller la bascule k autour de son pivot l à l'encontre du ressort p , de sorte que la roue i , intermédiaire, vient engrener avec la roue b à laquelle est transmis dès lors le mouvement de la roue f .

Une deuxième pression sur le poussoir v , fait avancer la roue u d'une nouvelle dent et la colonne z^1 arrive dans la position z^2 , permettant au levier s d'occuper, sous l'action du ressort x , une troisième position, s^2 . Cette position permet à la branche q de revenir dans sa position initiale, et à la bascule k de pivoter en sens inverse à son premier mouvement sous l'action du ressort p , de façon que la roue intermédiaire i désengrène avec la roue b qui s'arrête.

Enfin, une troisième pression sur le poussoir v fait avancer la colonne z^1 jusqu'à la position de la colonne z^2 , de sorte que le bras s , abandonné par la colonne, vient frapper contre le cœur de remise h et remet l'aiguille de chronographe à zéro.

REVENDEICATION :

Mécanisme de chronographe aux montres, dans lequel une roue pivotée sur une bascule oscillante, est entraînée d'une manière continue par le mouvement de montre, et peut être amenée à engrener avec la roue portant l'aiguille de chronographe et le cœur de remise, mécanisme caractérisé en ce que ladite

bascule est soumise à l'action d'un ressort qui tend constamment à faire désengrener la roue portée par la bascule de celle portant l'aiguille de chronographe, bascule possédant une branche faisant ressort disposée de façon qu'une goupille, fixée à un organe pivotant soumis à l'action d'un ressort qui tend à le pousser contre le cœur de remise pour ramener l'aiguille de chronographe à zéro et contre un talon duquel peut agir à l'encontre de ce ressort une roue à colonnes actionnée de l'extérieur, vienne buter contre ladite branche faisant ressort lorsque l'organe pivotant s'écarte du cœur de remise sous l'action de la roue à colonnes contre le talon de l'organe pivotant et détermine ainsi un mouvement oscillant de la bascule, à l'encontre du ressort agissant sur celle-ci, pour amener la roue portée par la bascule à engrener avec la roue portant l'aiguille de chronographe qui dès lors est entraînée, cette goupille libérant ladite branche de la bascule qui reprend sa position initiale en retirant la roue qu'elle porte de la roue portant l'aiguille de chronographe qui s'arrête, lorsque ledit organe pivotant, ensuite d'un nouvel actionnement de la roue à colonnes, effectue sous l'action de son ressort un premier mouvement dans le sens opposé au précédent.

Fils de R. PICARD & Cie.

Mandataire: A. MATHEY-DORET,
La Chaux-de-Fonds.

